

# Régionalisation politique et gouvernance mondiale : l'ONU au prisme des réseaux

Laurent Beauguitte, géographe, rédacteur en chef du blog <http://groupefmr.hypotheses.org/>.

## Introduction

Dans le cadre d'une thèse de géographie soutenue en octobre 2011 et étudiant l'Assemblée générale de l'ONU (Beauguitte, 2011a), j'ai abondamment mobilisé l'analyse de réseaux, tant pour visualiser des relations que pour caractériser des acteurs ou modéliser des évolutions. L'objectif de cet article n'est pas de résumer ou de reprendre les méthodes utilisées alors et les résultats obtenus, les deux ayant été exposés dans plusieurs publications (Beauguitte, 2010a, 2010b, 2010c, 2010d, 2011b). Il s'agit de questionner ces travaux et de montrer leurs potentialités et leur faiblesse, tant au niveau thématique que méthodologique.

Mon habitus disciplinaire - je suis géographe - a sans nul doute orienté une grande partie de mes choix et le traitement réservé aux archives onusiennes tout comme la profondeur historique considérée pourront sembler insuffisants aux historien-ne-s. De plus, l'appropriation personnelle des travaux d'analyse de réseaux développés dans d'autres disciplines (sociologie et physique notamment) pourra elle aussi sembler peu orthodoxe : l'analyse de réseaux a été considérée comme une option méthodologique pertinente, avec d'autres, et non comme un paradigme disciplinaire autonome. Ni thèse d'histoire ni mise en œuvre d'une *Social network analysis* considérée comme modèle explicatif des phénomènes sociaux, il s'agissait d'utiliser des archives et des méthodes au service d'une analyse de géographie politique.

La première partie de ce texte présente aussi clairement que possible les principales hypothèses du travail de thèse et les données brutes mobilisées. Prétendre que la démarche fut hypothético-déductive serait aussi mensonger que se réclamer d'un empirisme glorifiant la donnée (toujours considérée comme "riche" et "difficile à interpréter") : l'aller-retour entre les deux attitudes fut dominante durant le temps court (3 ans au mois près) de réalisation de cette thèse.

La seconde partie détaille l'utilisation faite de l'analyse de réseaux. Mobilisant des travaux de disciplines exogènes (sociologie, physique, relations internationales, géographie), et cherchant moins à proposer une hypothétique synthèse qu'à suivre des pistes me paraissant *a priori* prometteuses à relativement court terme, cette utilisation visait deux buts principaux : la visualisation des relations au sein de l'Assemblée générale de l'ONU et la mesure de caractéristiques du système onusien, l'objectif attendu étant une modélisation des relations dans cette institution.

La troisième et dernière partie présente les principaux résultats obtenus et en souligne moins les apports que les limites. L'objectif n'est ni une auto-flagellation publique - regardez comme je sais prendre du recul sur mes travaux - ni une justification *pro modo*. Si l'on considère qu'un travail de thèse a pour objectif principal de montrer, au sein d'une discipline académique donnée, sa capacité à mener une recherche personnelle, il apparaît nécessaire de chercher ensuite à dépasser ce travail en prenant pleinement conscience de ces limites. Ceci n'est d'ailleurs pas nécessairement à mettre au crédit d'un hypothétique recul causée tant par les discussions lors de soutenance de thèse que par les années nous séparant de son écriture. Il est même possible d'estimer que les limites des choix ne nous apparaissent jamais plus clairement que lorsque nous commençons les traitements.

## 1. Hypothèses et données

## **1.1 L'ONU comme observatoire de la régionalisation politique mondiale**

Les hypothèses de la thèse pour lesquelles j'ai mobilisé l'analyse de réseau sont les suivantes :

- l'Assemblée générale de l'ONU (AG) est un système relationnel où les relations entre différents acteurs (États, groupes régionaux, etc.) permettent de mettre en évidence une régionalisation politique du monde (l'expression Système-Monde, issue des travaux de Wallerstein (1974) et retravaillée en géographie francophone par Dollfus (2000), était préférée dans la thèse) ;
- l'AG est marquée par la place croissante des groupes régionaux ;
- l'Union européenne (UE) est un groupe régional parmi d'autres et ses caractéristiques relationnelles ne montrent aucune caractéristique notable.

Ces hypothèses visaient à valider un processus observable de régionalisation politique à l'échelle mondiale, régionalisation liée - mais non nécessairement causée par - les processus de mondialisation et de régionalisation économique des échanges (Gemdev, 1999). L'un des postulats de départ était que l'AG de l'ONU, dans la mesure où elle rassemble tous les acteurs étatiques de la planète, constituait un observatoire pertinent pour observer ces évolutions. Enfin, la littérature sur l'UE à l'ONU étant pléthorique, et généralement extrêmement laudative, il m'a paru intéressant de comparer le comportement de l'UE à celui d'autres groupes présents à l'AG (la bibliographie sur le sujet est abondante, voir celles données dans les ouvrages de Laatikainen et Smith, 2006 et de Kissack, 2010).

Souhaitant mettre en évidence des évolutions dans un système présentant une très forte inertie - certaines résolutions sont rituellement adoptées année après année depuis 40 ans ou plus -, il était nécessaire de choisir une fenêtre temporelle large mais compatible avec le calendrier de la thèse et ma formation disciplinaire. La date de départ a été fixée à 1985, celle de fin à 2010, ce qui permettait de saisir l'état du système avant la fin du bloc socialiste et assurait une relative profondeur historique.

## **1.2 Trois corpus complémentaires**

En ce qui concerne l'analyse de réseaux, trois corpus de données différents furent mobilisés :

- les résultats des votes de résolution ;
- la liste des parrains de résolution ;
- les liens discursifs repérables dans les comptes-rendus de réunion.

Si le premier corpus a été abondamment étudié, notamment par les relations internationales anglophones (l'étude exhaustive des comportements de vote à l'ONU commence dès 1951 avec l'article de Margaret Ball), les deux autres ont été relativement négligés. Un ouvrage ancien porte sur les stratégies de parrainage du groupe des non alignés (Stockman, 1977), trois articles des années 60 et 70 sont consacrés à l'étude globale des parrainages à l'AG (Mover, 1962 ; Jacobsen, 1969 et et Rai, 1977); aucune étude n'existe à ma connaissance sur les liens discursifs. Ces absences s'expliquent en partie par la disponibilité et la forme même des données à récolter.

Il existe une base de données des résolutions votées à l'ONU (Voeten, 2013) qui fournit, de 1947 à nos jours, la liste complète des résolutions votées (avec titre et résumé en anglais) et la position de chacun des États. Un État a quatre modalités de vote possible : oui, non, abstention et non participation au vote. La dernière modalité correspond soit à un refus d'accorder toute légitimité à une résolution, soit à une absence des membres de la délégation de l'État en question (seuls les États sont habilités à voter). Ayant repéré un certain nombre d'erreurs dans cette base, j'ai utilisé le site Unbisnet pour construire ma propre base de données. Les fichiers finaux se présentent sous la forme suivante :

CODE	LONG	SHORT	40_5	40_6	40_7	40_11	40_12	40_18	40_19	40_21
AFG	AFGHANISTAN	AFGHANISTAN	O	Y	N	Y	N	O	Y	Y
ALB	ALBANIA	ALBANIA	Y	Y	N	O	Y	O	Y	Y
DZA	ALGERIA	ALGERIA	Y	Y	A	Y	A	Y	Y	Y
AGO	ANGOLA	ANGOLA	O	Y	N	Y	N	O	O	Y
ATG	ANTIGUA AND BARBUDA	ANTIGUA AND BARBUDA	O	A	Y	Y	Y	Y	Y	Y
ARG	ARGENTINA	ARGENTINA	Y	A	Y	Y	Y	Y	Y	Y
AUS	AUSTRALIA	AUSTRALIA	Y	A	Y	A	Y	A	Y	Y

La liste des parrains de résolutions est accessible en ligne sur le site de l'ONU. Si seuls les États membres peuvent voter, des groupes ou des États observateurs (Palestine) peuvent se déclarer parrains d'une résolution. Le principal intérêt d'étudier les parrainages est qu'ils impliquent l'ensemble des textes adoptés lors d'une session, quand les votes ne concernent qu'entre 25 et 30% de ces résolutions (les autres sont adoptés sans vote, par consensus).

En ce qui concerne les liens discursifs, la construction des données est beaucoup plus longue. Il s'agit en effet de parcourir l'ensemble des comptes-rendus de séance, de repérer les différents orateurs et d'identifier s'il s'agit d'un délégué d'un État, d'un représentant d'un groupe, d'un porte-parole d'un comité etc. Une fois ce premier repérage effectué, il s'agit de déterminer si le délégué de l'État soutient au nom la déclaration faite précédemment au nom d'un groupe. Les formules recherchées sont de ce type :

*"Le Pérou s'associe à la déclaration faite par le représentant de l'Égypte au nom du Mouvement des pays non aligné" (A63PV101, p. 1)*

*Bien que la Géorgie s'associe à la déclaration faite par la présidence suédoise de l'Union européenne, je tiens à saisir cette occasion pour faire quelques remarques supplémentaires. (A63PV101, p.8)*

*"Ma délégation fait totalement sienne la déclaration faite par le représentant de l'Égypte au nom des membres du Mouvement des pays non alignés." (A63PV01, p.12)*

Les soutiens d'un groupe à un autre (i.e. un groupe soutenant la déclaration faite par un État au nom d'un autre groupe) ont également été relevés. Collecter ces données est long et suppose la lecture attentive d'une centaine de comptes-rendus par session. Si depuis 1993, la qualité des documents électroniques disponibles permet de rechercher aisément certains termes, ce n'est pas le cas pour les années antérieures. De plus, les procès-verbaux ne sont intégralement disponibles en ligne qu'à partir de l'année 1990 (45e session).

## 2. L'analyse de réseaux pour visualiser et mesurer

### 2.1 Des tableaux de données aux graphes

Les données présentées précédemment peuvent toutes être considérées, à quelques approximations près, comme des graphes bipartis. En ce qui concerne les votes, on a affaire à un multigraphe biparti : chaque case État - résolution est remplie à l'aide d'un code alphanumérique correspondant à l'une des quatre modalités de vote. En ce qui concerne les parrainages, les cases État/groupe - résolution sont remplies avec des 1 en cas de parrainage, avec des 0 sinon. Enfin, les liens discursifs peuvent être résumés par une matrice rectangulaire États - groupes où chaque case est remplie avec le nombre de fois où l'État  $x$  a soutenu le groupe  $y$ . Dans ce dernier cas, les liens groupe - groupe (tel groupe déclare soutenir tel autre) ne sont pas pris en compte pour l'analyse.

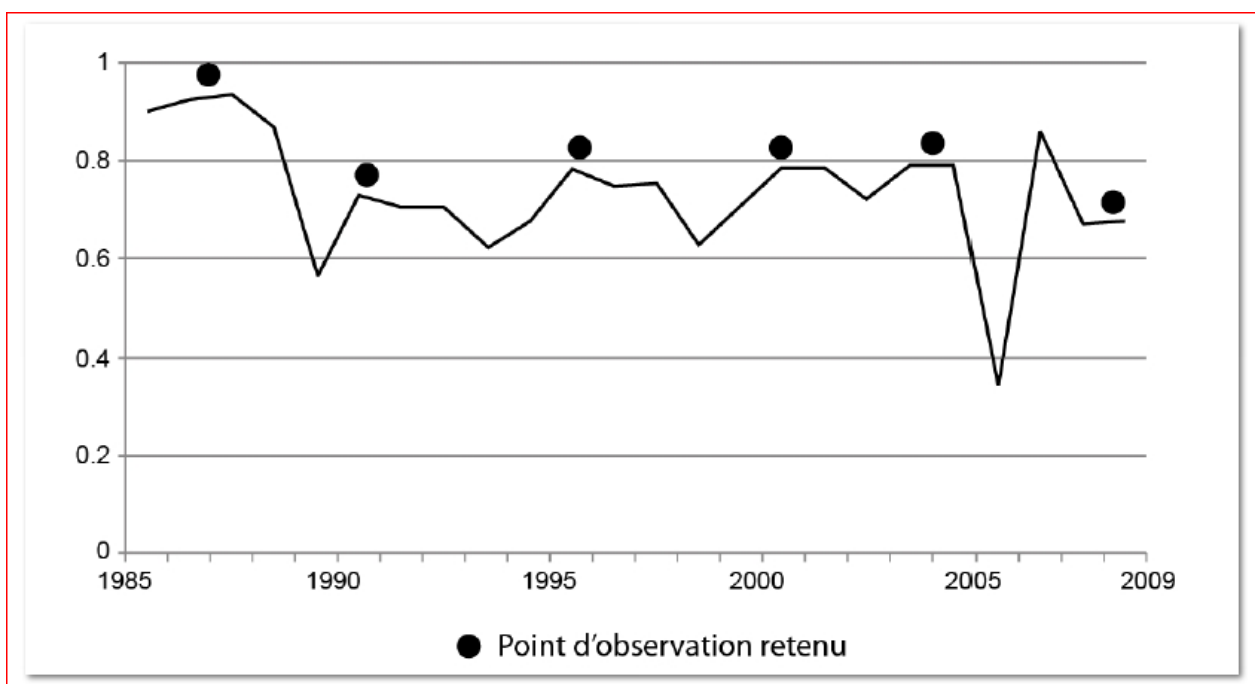
Les matrices relatives aux votes et aux parrainages ont toutes deux été transformées en matrices de similarité État - État où chaque case correspond à un taux de comportement commun. Ainsi, une valeur de 1 pour les votes signifie que la paire d'États considérée a toujours voté/parrainé de la

même façon ; une valeur de 0 qu'ils ont toujours voté/parrainé de façon différente. Les deux matrices obtenues correspondent à des graphes 1-mode valués. Il serait tout à fait possible de transformer les tableaux de départ en matrices résolutions - résolutions pour tester si, par exemple, les résolutions sur un même thème (droits humains, développement économique etc.) sont ou non fortement liées. Le temps a manqué pour ces analyses.

Si, formellement, ces deux matrices carrées et valuées peuvent être analysées, il n'est pas certain que ces analyses soient thématiquement justifiées. Un cas extrême permet de comprendre pourquoi : supposons deux paires d'États ( $AB$ ) et ( $CD$ ).  $A$  et  $B$  votent systématiquement de la même façon et parrainent systématiquement les mêmes résolutions ;  $C$  et  $D$  ne participent jamais aux votes et ne parrainent aucune résolution. Dans les deux cas, la similarité entre ( $AB$ ) et ( $CD$ ) est de 1. Mais le sens de cette similarité égale est très différent. Dans un cas, on peut inférer une forte proximité politique entre  $A$  et  $B$  : si deux États votent toujours de la même façon sur des sujets très variés (environnement, droits humains, développement économique, conflit israélo-palestinien etc.), on peut supposer une vision politique partagée sur les grands enjeux mondiaux. Dans l'autre cas, on ne peut qu'inférer une absence des délégations de  $C$  et  $D$  lors de la session étudiée. Suivant plusieurs auteurs précédents (Kim et Russett, 1996), j'ai choisi d'éliminer des matrices les États ne participant pas aux votes au moins 3 fois sur 10.

Si l'on considère les parrainages de résolutions, là encore une sélection s'impose. Certaines résolutions sont parrainées par tous les États membres : il s'agit par exemple des résolutions saluant l'arrivée d'un nouveau membre dans le système onusien. D'autres résolutions ne sont parrainées que par un seul État. Ces deux types de résolutions ont été éliminées des tableaux de départ avant la transformation en matrices de similarité. De même, les États n'ayant parrainés aucune résolution ont été éliminés.

Pour sélectionner les points d'observation concernant les votes, chaque matrice de similarité État/État au temps  $t$  a été corrélée avec la même matrice au temps  $t + 1$ . Seuls les acteurs présents aux deux périodes sont conservés afin d'obtenir des matrices de taille identique. L'objectif était de repérer les périodes de stabilité et les bifurcations du système. La figure 2 présente la courbe de ces corrélations et les points noirs correspondent aux sessions étudiées.



Source : Beauguitte, 2011a, p. 125.

En ce qui concerne les discours, les relevés ont été faits pour une session sur deux de 1990 à 2009. Le graphe biparti de départ n'a pas été transformé avant analyse.

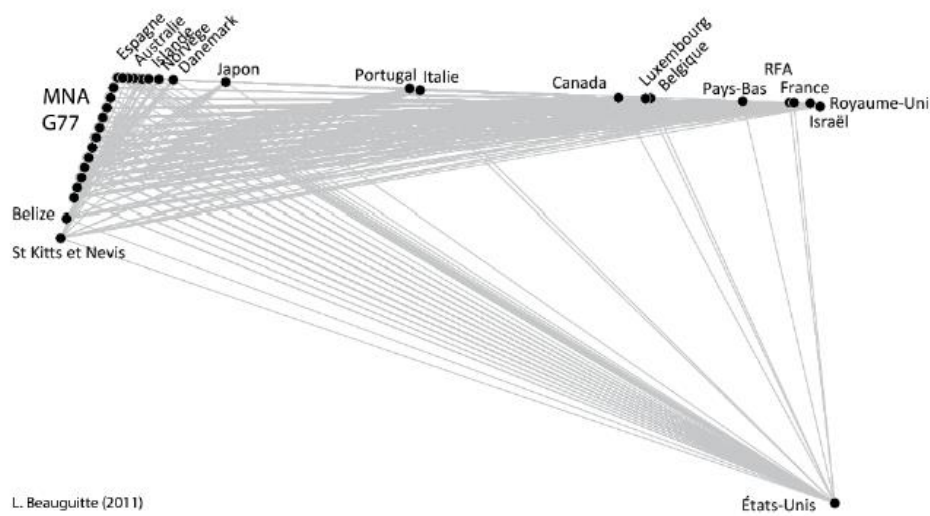
Enfin, j'ai récolté les données concernant les auteurs de résolutions pour cinq sessions seulement (41, 46, 51, 56 et 61), pour la session plénière et la troisième commission (droits humains). Si cet échantillon est plus restreint, c'est avant tout en raison d'un mimétisme scientifique peu justifié : ayant trouvé peu d'études sur le sujet, j'ai d'abord supposé que les résultats seraient décevants ou peu exploitables. Des tests effectués tous les dix ans ont au contraire montré la richesse de ces données qui ont été récoltées pour deux sessions supplémentaires.

## 2.2 Voir et mesurer

La représentation graphique des similarités de vote n'était guère possible sous forme de carte (voir Beauguitte, 2010d), elle était par contre possible sous forme de graphe à deux conditions près : que l'algorithme de visualisation choisi soit le même d'une session à l'autre ; que le seuil choisi soit identique ou comparable. Pour tous les graphes relatifs aux comportements de vote, l'algorithme de Fruchterman-Reingold (1991) et le dernier décile ont été choisis : les liens présents correspondent aux 10% des similarités les plus fortes entre paires d'États. Il est apparu également intéressant de représenter les plus faibles similarités entre paires d'États en représentant les premiers déciles. Dans ce cas, l'algorithme MDS (*MultiDimensional Scaling*) fournissait les résultats les plus lisibles. Se baser sur un seuil statistique plutôt que sur une valeur brute de similarité (90% des votes communs par exemple) permet de contourner le problème lié à l'évolution générale des votes lors de la période considérée. S'intéresser aux plus faibles et aux plus fortes similarités était logique étant donné la problématique générale : toute régionalisation tend à créer des discontinuités entre les ensembles régionaux se renforçant.

Les mesures globales (i.e. portant sur l'ensemble du graphe) et les méthodes de partitionnement ont été privilégiées. L'ordre et la taille, la densité, le nombre de composantes connexes, le diamètre et la taille de la plus grande clique ont été systématiquement calculés. Ces valeurs furent utilisées pour mesurer les évolutions. Par contre, j'ai évité toute mesure sur les sommets car, si comparer les graphes dans leur ensemble me paraissait légitime, mesurer des indicateurs sur les sommets me paraissait douteux étant donné le filtrage (arbitraire) choisi. Pour le formuler autrement, si pour les faibles similarités, États-Unis et Israël sont toujours très à part (voir figure 3) et obtiennent des scores très élevés (centralité de degré notamment), l'instabilité est trop forte au niveau des autres sommets pour permettre la moindre interprétation.

FIGURE 2.21 – Graphe du premier décile - session 42 (1987-1988)



Un lien entre deux États signifie qu'ils votent de façon différente dans au moins 45% des cas. Pour des raisons de lisibilité, seuls quelques États aux positions remarquables sont nommés. L'opposition États-Unis contre tous ou presque se passe de commentaire. La grande majorité des États se définit d'abord par l'opposition aux États-Unis, puis par l'opposition à des États plus ou moins proches des positions américaines (voir l'ordre d'apparition en haut de droite à gauche).

Source : Beauguitte, 2011a, p. 129.

Enfin, toujours pour les votes, une variante de l'algorithme CONCOR adaptée aux matrices non orientés et valuées a permis de produire des cartes relatives à la partition politique du monde selon les comportements de vote à l'ONU (cartes reproduites dans Beauguitte, 2012).

Mais étudier les votes de résolutions revient en pratique à ne considérer qu'entre le tiers et le quart des textes produits par l'AG. Aussi est-il utile de s'intéresser à l'écriture et au parrainage des résolutions.

Le choix a été fait pour ces données de représenter les similarités supérieures ou égale à 0.7 à l'AG (deux États adoptent les mêmes stratégies de parrainage de résolutions au moins 7 fois sur 10) et supérieures ou égales à 0,6 à la troisième commission. Si la méthode choisie est différente, c'est parce que l'objectif de la démonstration est différent. Il ne s'agit pas ici de tester quelles sont les x plus fortes relations concernant les votes mais bien d'examiner quelles paires d'acteurs parrainent le même type de résolutions. Si, comme l'hypothèse a été faite dans la première partie, le consensus et la régionalisation politique dominant de plus en plus nettement, on doit donc s'attendre à une augmentation des différents indices retenus.

Enfin, pour les liens discursifs, l'objectif était de visualiser les graphes bipartis et de comparer l'évolution de quelques mesures simples (ordre et taille des graphes et nombre de composantes connexes). En effet, si l'on suppose que, dans le cadre d'un processus de régionalisation politique, les groupes régionaux prennent une place croissante, on peut s'attendre à l'augmentation conjointe du nombre de groupes prenant la parole, du nombre de soutiens apportés aux groupes par les États et du nombre d'États déclarant soutenir des groupes. Aussi, malgré l'augmentation du nombre de sommets dans les deux ensembles d'acteurs, la densité globale des graphes devrait être stable voire augmenter.

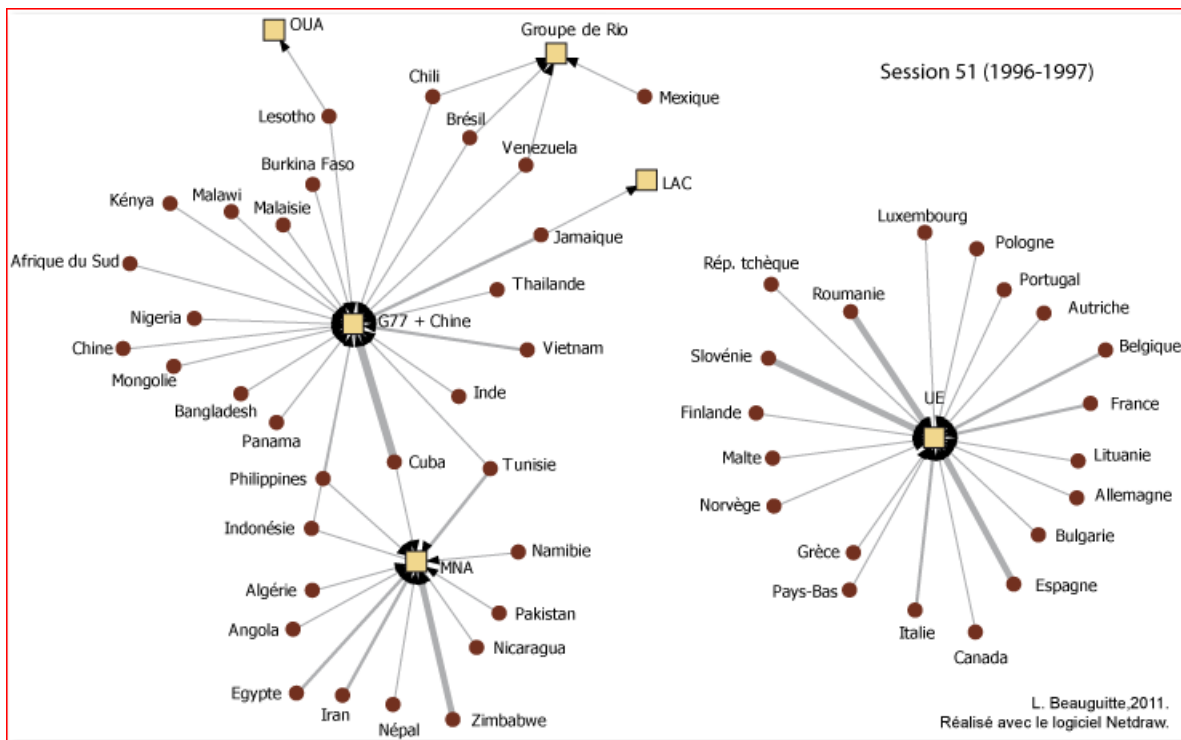
### 3. Des résultats réels mais limités

L'analyse de réseaux s'est montrée une méthode souple et adaptée tant pour mettre en évidence des structures globales que pour caractériser des dynamiques du système onusien, tant pour les votes que pour les parrainages ou les liens discursifs. Ces résultats étant détaillés dans ma thèse et ayant été repris dans plusieurs publications, je me permets de renvoyer à ces travaux, qui confirment généralement les conclusions de travaux antérieurs (notamment Voeten, 2000) et montre *a contrario* la très grande banalité du comportement de l'UE à l'AG de l'ONU, et je vais davantage me focaliser sur les limites de ces résultats.

Tout d'abord, en ce qui concerne les votes, la nature relationnelle du phénomène est très discutable. Dans un système à forte inertie, où les textes, les attitudes et les discours se ressemblent étonnamment d'une session à l'autre, et où le consensus est la règle, une similarité forte entre deux États ne suppose pas nécessairement une stratégie délibérée d'entente et de coordination. Le phénomène observé ne peut donc être expliqué ensuite. Les logiques de vote sont généralement l'objet d'un marchandage au niveau global qui conditionne les résultats obtenus : ainsi, les États africains votent depuis des décennies les résolutions liées à Israël proposées par les États arabes et ces derniers soutiennent les résolutions liées au développement économique proposées par les États africains. Mais ces remarques sont valables pour toutes les interprétations faites lorsqu'un réseau 2-mode est transformé en réseau 1-mode.

En ce qui concerne les parrainages, hormis quand tous les États parrainent un texte, on peut inférer une relation réelle d'une similarité forte. Cependant, un certain nombre de résolutions sont issues de travaux de comités dont la composition géographique est fixée par des règles strictes ; l'interprétation doit donc rester prudente.

Pour les liens discursifs, l'interprétation pose également problème : si les groupes devenaient centraux à l'AG, les États n'auraient pas besoin de prendre individuellement la parole. L'extrait cité plus haut ("*Bien que la Géorgie s'associe à la déclaration faite par la présidence suédoise de l'Union européenne, je tiens à saisir cette occasion pour faire quelques remarques supplémentaire*") peut être interprétée de deux manières contradictoires : il est important pour la Géorgie de s'associer à la déclaration de l'UE ; il est important pour la Géorgie d'affirmer un point de vue stato-centré malgré une déclaration préalable de l'UE. Autre limite : plus le groupe compte de membres et plus il est probable qu'il soit présent dans les graphes obtenus. Et si le groupe CANZ (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande) est absent de tous mes graphes, c'est uniquement en raison de son faible nombre de membres : il s'agit pourtant d'un des groupes les plus actifs et les plus cohésifs à l'AG. Cependant, dans un système où le verbe domine, qu'un tic de langage apparaisse et se répande est en soi un signe intéressant, un signe qu'il est prudent de ne pas surinterpréter.



Un lien entre un État est un groupe signifie que l'État a soutenu la déclaration prononcée au nom du groupe. L'épaisseur du lien est fonction du nombre de soutiens déclarés (de 1 à 3).

Au niveau thématique, et quelles que soient les données analysées, les structures mises en évidence privilégient les acteurs faibles. Comme l'avait souligné Iida (1988), "The weaker they [States] are, the more united they'll be". Ce n'est pas un hasard si sur tous les graphes ou presque reproduits dans ma thèse, les principales puissances politiques, et notamment les membres permanents du Conseil de sécurité, sont absentes. Si on se concentre sur l'UE, la convergence souvent étudiée en termes de vote ou de discours est d'abord l'œuvre des États candidats ou potentiellement candidats et, inversement, France et Royaume-Uni sont généralement à part.

De manière plus générale, le risque est toujours élevé de prendre une image produite par un logiciel pour une image d'une quelconque réalité sociale ou politique. Commenter naïvement un graphe, dont les données sont issues d'une sélection en partie arbitraire (déciles, pourcentage de comportements communs etc.) et dont on ne sait expliquer précisément les modalités de construction - l'aspect boîte noire des visualisations de graphes (voir Bahoken *et al.*, 2013) - est un exercice délicat et d'une scientificité douteuse...

## Perspectives

L'utilisation du graphe est précieuse en géographie politique car elle permet d'obtenir des vues synthétiques relatives au fonctionnement d'un système donné. Les mesures globales permettent de saisir des dynamiques, voire de valider des hypothèses relatives aux processus en cours. Mais, comme dans une analyse de réseau personnel, la définition des limites du système étudié détermine les conclusions possibles. Dans le cas des relations entre acteurs au sein de l'AG, l'une des conclusions majeures est que ce système de relations s'inscrit dans un système plus large comprenant notamment le Conseil de sécurité (CS) : un acteur central au CS (membre permanent) est généralement en situation périphérique au sein de l'AG, même quand des dynamiques régionales fortes existent (cas de la France et du Royaume-Uni). De nombreuses pistes explorées dans la thèse pourraient donner lieu à des prolongements intéressants, notamment en ce qui concerne le parrainage des résolutions, domaine très peu exploré depuis les années 70. La recherche plus



rigoureuse de partitions et de seuillage apparaît nécessaire d'un point de vue méthodologique. Enfin, combiner les distances topologiques au sein des graphes avec d'autres distances, discrètes (appartenance à un même ensemble régional) ou continues (distance euclidienne), pourrait permettre de passer de la description à l'explication.

### Travaux personnels cités (tous sont accessibles en ligne)

- L. Beauguitte, 2010a, « L'Assemblée générale de l'ONU de 1985 à nos jours. Éléments de géographie politique quantitative », *L'Espace géographique*, 3, p. 276–282.
- L. Beauguitte, 2010b, « Les votes de l'Assemblée générale de l'ONU de 1985 à nos jours. Pistes (carto)graphiques », *M@ppemonde*, 97, mis en ligne en mai 2010.
- L. Beauguitte, 2010c, « L'ONU comme territoire politique. Enjeux scalaires d'un acteur global », *Actes du 18e Géopoint*, Avignon.
- L. Beauguitte, 2010d, « L'ONU, la géographie et la carte », In J.-C. Foltête (dir.), *Actes des Neuvièmes rencontres Théo Quant*.
- L. Beauguitte, 2011a, *L'Assemblée générale de l'ONU de 1985 à nos jours : acteur et reflet du Système-Monde. Essai de géographie politique quantitative*, Thèse de géographie, Université Paris Diderot Paris 7 (disponible sur [Thèses en ligne](#)).
- L. Beauguitte, 2011b, "EU at the UNGA : Europe or Occident ? A quantitative analysis regarding sponsorship and voting behavior at the UNGA (1985–2010)", *Proceedings of the EuroBroadMap final conference*, p. 32–35.
- L. Beauguitte, 2012, "L'Assemblée générale de l'ONU de 1985 à nos jours : acteur et reflet du Système-Monde" *Carnets de géographes*, 4, [en ligne](#).

### Références

- Bahoken F., Beauguitte L. et Lhomme S., 2013, "La visualisation des réseaux. Principes, enjeux et perspectives", *Groupe fmr*, <http://halshs.archives-ouvertes.fr/FMR/>
- Ball M., 1951, "Bloc Voting in the General Assembly", *International Organization*, 5(1), p. 3-31.
- Dollfus O., 2001 (1997), *La mondialisation*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « La bibliothèque du citoyen ».
- Fruchterman T.M.J. et Reingold E.M., 1991, "Graph Drawing by Force-directed Placement", *Software - Practice and Experience*, 21(11), p. 1129-1164.
- GEMDEV, 1999, *Mondialisation. Les mots et les choses*, Paris, Karthala.
- Iida K., 1988, "Third World Solidarity: The Group of 77 in the UN General Assembly", *International Organization*, 42(2), p. 375-395.
- Jacobsen K., 1969, "Sponsorships in the United Nations: A System Analysis", *Journal of Peace Research*, 6(3), p. 235-256.
- Soo Yeon Kim et Bruce Russett, 1996, "The New Politics of Voting Alignments in the United Nations General Assembly", *International Organization*, 50(4), p. 629-652.
- Kissack R., 2010, *Pursuing effective multilateralism. The European Union, International Organisations and the Politics of Decision Making*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, coll. "Palgrave Studies in European Union Politics".
- Laatikainen K.V. et Smith K.E. (dir.), 2006, *The European Union at the United Nations. Intersecting Multilateralisms*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, coll. "Palgrave Studies in European Union Politics".
- Mower G., 1962, "The Sponsorship of Proposals in the United Nations General Assembly", *The Western Political Quarterly*, 15(4), p. 661-666.
- Rai K.B., 1977, "Sponsorship of Draft Resolutions and Amendments in the UN General Assembly, 1946-1970", *Polity*, 10(2), p. 290-299.
- Snyder D. et Kick E.L., 1979, "Structural Position in the World-System and Economic Growth,

1955-1970: A Multiple-Network Analysis of Transnational Interactions”, *The American Journal of Sociology*, 84(5), p. 1096-1126.

Frans Stockman, 1977, *Roll Calls and Sponsorship. A methodological analysis of Third World group formation in the United Nations*, Leyden, A.W. Sijthoff.

Voeten E., 2000, “Clashes in the Assembly”, *International Organization*, 54(2), p. 185-215.

Voeten E., 2013, "United Nations General Assembly Voting Data", <http://dvn.iq.harvard.edu/dvn/dv/Voeten/faces/study/StudyPage.xhtml?globalId=hdl:1902.1/12379> (consulté le 24 juin 2013).

Wallerstein I., 1974, *The Modern World-System, vol. I: Capitalist Agriculture and the Origins of the European World-Economy in the Sixteenth Century*, New York, Academic Press.